

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Séance du 8 Février 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Nombre
de membres : 17

Votants présents : 10

MM. LOGEL, HAAS, SIBLER, Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT,
ISEL, WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ.

Absents : MM. WITTMER, SCHLOSSER, Mme WEISS, (excusés)

MM. ATZENHOFFER, GOETZ, (excusés)

MM. MEYER-KUHN, WEISBECKER.

Dél. N° 1 /1999

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE
RENOVATION DE FACADES**

Le Président soumet au Bureau les différents dossiers de demande de subvention pour les travaux de rénovation de façades.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Bureau décide :

- d'attribuer, au titre de l'opération de rénovation de façades, les aides de 20 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit :

- . 2 000 F à M. René MARTIN (Oberdorf-Spachbach)***
- . 2 000 F à M. François KNOBLOCH (Dieffenbach-lès-Woerth)***
- . 2 000 F à M. Eugène WALTHER (Dieffenbach-lès-Woerth)***
- . 2 000 F à Mme Valérie LACROIX (Durrenbach)***
- . 2 000 F à Mme Rose DUTSCHER (Biblisheim)***
- . 2 000 F à M. Louis STECK (Biblisheim)***

- d'attribuer, au titre de cette même opération, une aide de 40 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit 4 000 F, à M. Albert FUCHS (Forstheim).



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 12 février 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'B. LOGEL', written over a horizontal line.